Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/02/2026

GAEC DU BOIS DE BOULLE rappelle CONSERVES DE VOLAILLES



- Noms des modèles ou références concernés : **RILLETTES DE POULET**
- Marque : **BROSSEAU MATTHIEU**
- **Lot 6 Date limite de consommation 02/07/2028**
- Conditionnements : **POTS DE VERRE 190gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/07/2025 au 02/07/2028**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **A LA FERME DE LA NANTAISE - A KERPONDARMES SAVEURS ET ARTISANAT MARCHES DE KERCABELLEC MESQUER LES JARDINS D'ALLIWEN LE FERME DE LA HOULETTE EPICERIE D'A**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **PERTE DE MAITRISE DU PROCESS DE STERILISATION**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 2 juillet 2028**

CONTACT

- Numéro de contact : **0671875809**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre